

## LE 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES AU CANADA !

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Parmi les ateliers offerts à la Conférence Juridique canadienne de l'Association du Barreau canadien qui se déroulait à Dublin, celui des droits linguistiques et des droits des minorités sur la scène internationale était très captivant. Les conférenciers étaient l'Honorable Michel Bastarache, Dr. Rob Dunbar, professeur, University of Aberdeen, Me Pierre Foucher, Université of Ottawa, Kate Darling coprésidente de la Section du droit des Autochtones, division du Nunavut de l'ABC, Brendan Moran, directeur, Haut commissariat pour les minorités nationales de l'OSCE et Sean O' Cuirreain, Commissaire aux langues officielles d'Irlande et Graham Fraser.

Lors de cet atelier, Monsieur Graham Fraser, notre Commissaire aux langues officielles du Canada nous a rappelé que nous fêtons cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles au Canada*. Selon lui, la Cour Suprême du Canada a un rôle prépondérant dans les nombreuses décisions qui ont été rendues concernant l'interprétation du régime linguistique. Elle est la voie de notre parcours vers l'égalité réelle des deux langues officielles. Selon notre commissaire il y a quatre (4) principes qui se dégagent dans cette interprétation judiciaire et qui pourront servir de cadre interprétatif à l'analyse des droits :



- l'objet réparateur des droits linguistiques ;
- l'objectif culturel des droits ;
- le principe de l'égalité réelle des deux langues officielles ;
- le principe constitutionnel non écrit de protection des minorités.

Par ailleurs, je vous invite à visiter le site [www.languesofficielles.gc.ca](http://www.languesofficielles.gc.ca). Vous y retrouverez le texte entier de son allocution rappelant les années importantes et les décisions juridiques à retenir pour une bonne compréhension de notre cheminement linguistique. Le commissariat aux langues officielles dispose d'un CD sur le rapport Droits linguistiques 2007-2009.

Me Louise Huard-Peake

Premier plan : Reinald Rémillard, directeur général et Louise Aucoin, présidente de la FAJEF  
Derrière de gauche à droite : Roland Deveau AJEFNE, Peter Bergbusch AJEFS,  
Louise Huard-Peake AJEFA, Sean McGee AJEFO, Anik Bossé AJEFNB et Allan Damer, trésorier FAJEF

### ACTIVITÉS À VENIR

#### Carrières en justice



L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta est fière de vous annoncer la suite du projet national **Carrières en justice** sous forme de pièce de théâtre qui sera présentée aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année dans les écoles francophones et d'immersion française.

Cette pièce qui s'intitule *De l'intimidation qui finit mal* de Justin Flunder aborde le sujet de l'intimidation dont sont victimes de nombreux écoliers.

La pièce souligne aussi le fait que l'intimidation est un problème sérieux avec des conséquences graves.

Sous la direction de madame France Levasseur-Ouemet, cette pièce sera jouée dès février 2010.

#### Je m'informe de mes droits

Dans les Centres d'appui parental, des présentoirs seront mis à la disposition des personnes.



Des dépliants en droit de la famille vont être distribués dans plusieurs centres d'information sur les droits de la famille, ainsi qu'au Secrétariat francophone, chez les avocats francophones qui exercent en droit de la famille, dans les ACFA et à la bibliothèque juridique d'Edmonton.

## BILAN 2009

### La journée du droit

La Journée du droit 2009 est un événement national qui a été institué en 1983 afin de commémorer, annuellement, l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Journée du droit vise à informer le public, plus particulièrement les élèves du secondaire, sur le rôle du droit et du système judiciaire par l'entremise de multiples activités et projets.



En haut, M. Patrick Roux et Me Célestine Cibalonza, des bénévoles à Edmonton



A gauche Me Raj Venchard de Red Deer était à Calgary

### Les aînés

L'Association des juristes a collaboré avec la Fédération des aînés lors de la journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les aînés le 15 juin 2009.



En effet au cours de cette journée, les personnes présentes ont eu l'occasion d'obtenir de l'information et de visionner un film «Auguste et Blanche» de l'ONF sur les abus pouvant être faits aux personnes âgées.

Me Rémi St-Pierre et M. François Roy, psychologue étaient également présents afin de répondre à toutes les questions.

Cette journée fut un grand succès pour tous.

Pour connaître davantage de ressources au sujet des aînés, visitez le site du gouvernement du Canada: [www.aines.gc.ca](http://www.aines.gc.ca)

## LE JURISTE ALBERTAIN NUMÉRO 4, Septembre 2009

### L'AGA 2009



Les membres du conseil d'administration de l'AJEFA 2009-2010 :  
Derrière de gauche à droite : Me Pierre Asselin, Me Michèle Vincent, Me Bianca Kratt, trésorière et Me Colin Gagnon.  
Devant de gauche à droite : Me Maryse Culham, Me Louise Huard-Peake, présidente, Mlle Francine Ouellette et Me Pierre Desrochers, vice-président.  
Absentes : Me Natalie Tymchuk et Me Lise Frigault

### Un bilan satisfaisant :

Cette année, l'Association des Juristes d'expression française de l'Alberta a grandi, a évolué et a prospéré par l'action et la détermination de ses membres et de son personnel.

Au cours de l'année l'AJEFA a publié 3 numéros du *Juriste albertain*. Le bulletin est distribué par courriel et via notre site Internet et distribué aux membres et aux organismes régionaux et provinciaux.

Notre site internet est de plus en plus utilisé et devient un moyen économique d'informer et de sensibiliser les individus parlant la langue française en Alberta. En moyenne, le nombre de visiteurs par mois est de 685.

Au-delà de 800 dépliants et affiches ont été distribués aux ACFA régionales, aux écoles francophones et à des organismes régionaux pour faire la promotion de notre association.



Me Hervé Durocher reçoit le Prix Jean-Louis-Lebel des mains de Madame Thérèse Lebel en présence de sa femme madame Judith Durocher et de l'Honorable juge Mary Moreau.



L'honorable juge en chef A. Wachovich, Me Louise Huard Peake, l'honorable Claudette Tardif et l'honorable juge Vital Ouellette.

## CHRONIQUES JURIDIQUES

Les chroniques se feront avec l'animatrice Sandra Gagnon. Le contact pour RADIO-CANADA est Eve-Marie Forcier: [evemarie.forcier@RADIOCANADA.CA](mailto:evemarie.forcier@RADIOCANADA.CA)  
Elles sont diffusées tous les 15 jours le mercredi à la radio de RADIO-CANADA.



- 1- **Me Pierre Magnan**: Médiation le 23 septembre
- 2- **Me John Moreau**: Médiation le 7 octobre
- 3- **Me André Ouellette**: Loi sur les jeunes contrevenants le 21 octobre
- 4- **Me Pierre Desrochers**: Loi sur les langues officielles le 4 novembre
- 5- **Me Angela Ovens**: Droit de l'énergie et de l'environnement le 18 novembre
- 6- **Me Rémi St-Pierre**: Tutelle des aînés le 2 décembre
- 7- **M. Marcel Adzeme Essomo**: Métier d'assistant juridique le 16 décembre
- 8- **Me Raj Venchard**: Immigration le 13 janvier 2010
- 9- **Mme Céline Cibalonza**: La violence faite aux femmes le 27 janvier
- 10- **Me Teresa Haykowsky**: Éducation le 10 février

## ARTICLE

### Le droit des propriétaires et des locataires

par Me Gérard Lévesque, avocat et notaire  
[Levesque.Gerard@sympatico.ca](mailto:Levesque.Gerard@sympatico.ca)

Un nouveau volume de droit rédigé en langue française a été lancé dernièrement : «Droit des propriétaires et des locataires dans les provinces et les territoires de common law»

Cet ouvrage a pour objet de faciliter l'étude et la pratique du droit des propriétaires et des locataires dans les provinces et les territoires de common law.

Dans une terminologie française propre au domaine, il examine en détail, entre autres, la nature du bail, les catégories de baux, la convention de location, la cession, la sous-location, les obligations locatives, les recours et l'extinction du bail.

Des modèles de baux résidentiels et commerciaux ainsi qu'un exemple de bail agricole sont annexés à l'ouvrage; ces annexes cherchent à faciliter le travail des juristes et des autres acteurs dans le domaine de la location résidentielle et commerciale en leur fournissant des modèles d'actes juridiques en français.

Rédigé dans un langage clair, l'ouvrage est essentiel pour toute personne qui désire mieux comprendre le droit des propriétaires et locataires en common law.

C'est aussi une source utile pour les civilistes qui aimeraient l'étudier afin de dégager les nuances dans le domaine entre les deux systèmes de droit canadien. On y retrouve entre autres des renseignements très utiles sur les dispositions législatives des différentes lois sur la location à usage d'habitation et celles au sujet de la location commerciale.

Ces renseignements sont présentés en deux catégories : les provinces et territoires de common law juridiquement bilingues (Manitoba, Nouveau-Brunswick, Ontario, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon) et les provinces de common law juridiquement unilingues.



Comme la rédaction de l'ouvrage a été terminée avant la décision du 2 juillet 2008 du juge Léo Wenden qui a confirmé qu'en Alberta, la langue française bénéficie d'une protection constitutionnelle, l'Alberta et la Saskatchewan sont classées parmi les provinces juridiquement unilingues. Il faudra donc attendre la prochaine édition de cet ouvrage pour voir l'Alberta et la Saskatchewan prendre leur place parmi les provinces et territoires de common law juridiquement bilingues...

L'auteur du volume est Maître Joseph Roach, professeur émérite et diplômé de la Faculté de droit (Section de common law) de l'Université d'Ottawa. Originaire du Nouveau-Brunswick, il a fait des études classiques à l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst avant d'entreprendre sa carrière universitaire. Le professeur Roach est l'un des piliers du programme de common law en français, créé à l'Université d'Ottawa en 1977 et en fut le premier directeur.

Spécialiste de l'ensemble du droit des biens, il est l'auteur des livres « Les hypothèques immobilières en common law », (Éditions Yvon Blais, 1991) et «The Canadian Law of Mortgages of Land» (Butterworths, 1992). Il a aussi collaboré au développement de la terminologie française de la common law avec le Centre de traduction et de documentation juridiques de l'Université d'Ottawa et le Comité de normalisation du Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO).

Les relations de travail sont un autre domaine d'intérêt pour lui; il agit souvent comme arbitre et parfois comme médiateur dans ce domaine.

On peut se procurer cet ouvrage de 1040 pages au prix de 115,95 \$ aux Éditions Yvon Blais, Case postale 180, Cowansville (Québec) J2K 3H6; téléphone : 1-800-387-5164

## ANNONCES



Sam est venu agrandir la famille  
De Me Nathalie Tymchuk  
le 11 mai 2009.

**Tous nos vœux de bonheur !**

### Félicitations aussi...!

L'AJEFA tient à féliciter monsieur Edmund  
Aunger pour l'obtention du Prix Boréal 2009.

En effet la Fédération des communautés  
francophones et acadienne (FCFA) lui a  
décerné le 10 septembre dernier ce fameux Prix  
en reconnaissance de son excellent travail  
d'analyse de l'histoire des communautés  
d'expression française en situation minoritaire.

## À venir!

### Colloque sur les droits linguistiques dans l'Ouest

Les 19 et 20 février 2010 à Régina.

Ce colloque réunira des spécialistes dans les  
domaines historiques, sociologiques ainsi que  
les ministères de l'éducation dans les provinces  
de l'Ouest, des Territoires et du Yukon.

Les différents volets du colloque toucheront à la  
fois le domaine juridique, historique et les  
enjeux contemporains.



**Me Frédéric Bénard**, originaire de Montréal, a été  
admis au barreau du Québec en 2003, puis  
transféré au bureau d'aide juridique de Kuujuaq  
dans le Grand Nord, il s'est occupé d'une  
communauté inuite isolée et y a travaillé à titre  
d'avocat pendant 2 ans.

Me Frédéric Bénard a été admis au barreau de  
l'Alberta en 2008 et il est depuis juillet de cette  
même année procureur de la couronne en Alberta à  
Saint-Paul. Il est aussi le nouveau représentant de  
l'Alberta auprès du Groupe de travail fédéral  
provincial territorial sur l'accès à la justice dans les  
deux langues officielles du Canada.

### Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)

Cette annonce sur la mise en place du PADL est  
attendue de longue date par la communauté  
francophone et acadienne du Canada.

Le PADL est doté d'un budget de 1 500 000 \$ par  
année pour la promotion et la défense des droits  
linguistiques, soit le double de ce qui était prévu  
pour le Programme de contestation judiciaire.

Pour en savoir plus : <http://www.fcfa.ca/>

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009

### Présidente

M<sup>e</sup> Louise Huard-Peake

### Vice-président

M<sup>e</sup> Pierre Desrochers

### Trésorière

M<sup>e</sup> Bianca Kratt

### Administrateurs

M<sup>e</sup> Nathalie Tymchuk

M<sup>e</sup> Colin Gagnon

M<sup>e</sup> Michèle Vincent

M<sup>e</sup> Pierre Asselin

M<sup>e</sup> Lise Frigault

M<sup>e</sup> Maryse Culham

M<sup>e</sup> Francine Ouellette

### Directrice générale

Fernande Bergeron

### Adjointe

**administrative**

Fabienne Bühl

### Coordinatrice

Josée Bonneville

### Comptabilité

Geneviève Labrie

### Étudiant d'été :

Justin Kingston

### Stagiaire :

Marianna Daval

### Bulletin réalisé par :

Fabienne Bühl